



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 26 octobre 2005 — N° 175

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Valois (Joliette) propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce les visées centralisatrices et le mépris du gouvernement du Canada à l'endroit du Québec.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M Valois (Joliette).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

26 octobre 2005

À 11 h 57, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de cette entente internationale.

(Dépôt n° 2205-20051026)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'entente internationale concernant la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

(Dépôt n° 2206-20051026)

26 octobre 2005

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2004-2005 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux suivantes :

- Côte-Nord ;
(Dépôt n° 2207-20051026)
- Bas-Saint-Laurent ;
(Dépôt n° 2208-20051026)
- Laval ;
(Dépôt n° 2209-20051026)
- Saguenay–Lac-Saint-Jean ;
(Dépôt n° 2210-20051026)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005, des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux suivantes :

- Côte-Nord ;
(Dépôt n° 2211-20051026)
- Bas-Saint-Laurent ;
(Dépôt n° 2212-20051026)
- Laval ;
(Dépôt n° 2213-20051026)
- Capitale nationale.
(Dépôt n° 2214-20051026)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels de gestion 2004-2005 des agences de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale nationale, de Laval et de la Côte-Nord soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

26 octobre 2005

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2215-20051026)

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'accès à l'information du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2216-20051026)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 27 et 29 septembre ainsi que le 20 octobre 2005, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi :

n° 113 Loi modifiant la Loi sur les appellations réservées

(Dépôt n° 2217-20051026)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, quatre extraits de pétition concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes sont déposés :

26 octobre 2005

- le premier, extrait d'une pétition signée par 34 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Côté (Dubuc) ;
(Dépôt n° 2218-20051026)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 222 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Grondin (Beauce-Nord) ;
(Dépôt n° 2219-20051026)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 112 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière).
(Dépôt n° 2220-20051026)
- le quatrième, extrait d'une pétition signée par 124 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Hamad (Louis-Hébert).
(Dépôt n° 2221-20051026)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Hamad (Louis-Hébert) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 84 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement et la gestion des centres de la petite enfance.
(Dépôt n° 2222-20051026)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 291 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le lien entre certains cancers et les additifs chimiques, les agents de conservation et colorants dans les aliments ;
(Dépôt n° 2223-20051026)

L'extrait d'une pétition, signée par 51 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes.
(Dépôt n° 2224-20051026)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Valois (Joliette) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce les visées centralisatrices et le mépris du gouvernement du Canada à l'endroit du Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 190 en annexe)

Pour : **40** Contre : **62** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira afin de procéder à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de La Financière agricole du Québec ;
- la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire se réunira afin de poursuivre les discussions sur les propositions de réforme parlementaire.

26 octobre 2005

Motions sans préavis

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec salue la mémoire de Mme Rosa Parks, figure emblématique de la lutte pour les droits civiques et l'égalité des personnes, décédée avant-hier aux États-Unis.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la PME 2005 et félicite tous les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises pour leur contribution au développement économique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Turp (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite Mme Hélène Dorion pour l'obtention du prix de poésie de l'Académie Mallarmé pour son recueil *Ravir : les lieux*.

26 octobre 2005

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Turp (Mercier) dépose :

Un extrait de « Un regret », un poème de Michel van Schendel tiré de son recueil *Mille pas dans le jardin font aussi le tour du monde*, Montréal, l'Hexagone, 2005.

(Dépôt n° 2225-20051026)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi sur le Directeur des poursuites publiques ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira dans le cadre de son mandat d'initiative sur le patrimoine religieux du Québec.
- _____

26 octobre 2005

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi n° 120, Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Léger (Pointe-aux-Trembles).

À 17 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 octobre 2005, à 10 heures.

Le président

MICHEL BISSONNET

26 octobre 2005

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Valois (Joliette) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, demandant que l'Assemblée nationale dénonce les visées centralisatrices et le mépris du gouvernement du Canada à l'endroit du Québec :

(Vote n° 190)

POUR - 40

Arseneau	Cousineau	Legault	Richard
Bédard	Deslières	<i>[Rousseau]</i>	Roy
Bertrand	Dion	Léger	Simard
Bouchard	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Thériault
<i>[Vachon]</i>	Doyer	Lemieux	<i>[Masson]</i>
Boucher	Dufour	Létourneau	Tremblay
Caron	Dumont	Morin	Turp
Champagne	Girard	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Valois
Charbonneau	Grondin	Pagé	Vermette
Charest	Harel	Papineau	
<i>[Rimouski]</i>	Jutras	Picard	
Côté	Lefebvre	Pinard	

CONTRE - 62

Auclair	Cholette	Hamel	Mulcair
Audet	Copeman	Houda-Pepin	Normandeau
Bachand	Corbeil	James	Ouimet
Beauchamp	Couillard	Jérôme-Forget	Paquet
Béchar	Courchesne	Kelley	Pelletier
Bergman	Delisle	Lafrenière	Perreault
Bernard	Descoteaux	L'Écuyer	Reid
Bernier	Després	Legault	Rioux
Blackburn	Dubuc	<i>[Chambly]</i>	Soucy
Bordeleau	Dupuis	Lessard	Théberge
Boulet	Fournier	Loiselle	Thériault
Brodeur	Gabias	MacMillan	<i>[Anjou]</i>
Charest	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Tomassi
<i>[Sherbrooke]</i>	Gaudet	Marsan	Vien
Charest	Gauthier	Mercier	Whissell
<i>[Matane]</i>	Gautrin	Moreau	
Charlebois	Hamad	Morin	
		<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	